ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — MARS 1973 — PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU NORD



Union des Républicains de Progrès

POURSUIVRE et AMPLIFIER

un grand mouvement de réforme dans l'ordre et la sécurité



Notre programme ne se lit pas dans un livre de promesses démagogiques, aventureuses et souvent utopiques.

Il se constate chaque jour dans nos réalisations, dans les profondes réformes qui ont modifié notre vie, dans la place que la France occupe dans le monde.

Il se traduit dans notre volonté de poursuivre la croissance du pays afin de lutter encore et toujours plus contre les inégalités sociales et toutes les injustices.

Il s'exprime dans notre choix délibéré de vivre en paix à l'extérieur par l'entente et la coopération avec tous les peuples, à l'intérieur en permettant le plein épanouissement des femmes et des hommes de notre pays.

SE DONNER LES MOYENS DE VIVRE ET DE MIEUX VIVRE

La France connaît sous la Vᵉ République une croissance forte et régulière. Nous la maintiendrons afin de fournir des **emplois pour tous** et pour assurer le **mieux-être de chacun.**

Et pour cela :

- Continuer l'industrialisation du pays ;
- Soutenir les exploitations agricoles familiales ;
- Défendre le commerce indépendant, l'artisanat, les petites et moyennes entreprises ;
- Atteindre 6.000 km d'autoroute en 1978 (2.000 en 1972, une centaine en 1958) ;
- Automatiser complètement en 4 ans le réseau téléphonique ;
- Construire 600.000 logements par an (100.000 en 1958).

La liberté d'entreprendre dans l'égalité des chances pour tous sera notre règle d'action.

SE DONNER LES MOYENS DE TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS TOUJOURS PLUS HUMAINES

La formation professionnelle et la formation continue ont été une des plus grandes réformes de la Vᵉ République.

Nous maintiendrons et développerons notre politique de plein et de meilleur emploi au service de tous les travailleurs : cadres, techniciens, ouvriers.

L'adaptation des jeunes à leur premier emploi sera notre souci essentiel.

Nous avons institué le congé annuel de 4 semaines, renforcé les droits des travailleurs dans l'entreprise, développé la politique contractuelle. Nous humaniserons toujours plus les conditions de travail (journée continue, limitation du travail à la chaîne, réforme du droit de licenciement).

Nous avons créé et mensualisé le S.M.I.C., augmenté depuis 1969 de plus de 10 % chaque année le taux de salaire horaire moyen, mensualisé 75 % des ouvriers du secteur privé. Nous achèverons avant 1975 la mensualisation, accentuerons l'effort d'amélioration des bas salaires, réduirons le taux de l'impôt pour les petits revenus.

Le général de Gaulle a posé les bases de l'intéressement, de l'actionnariat et de la participation de tous les travailleurs. Nous voulons structurer, encourager, élargir l'application de ces principes.

NOUS POURSUIVRONS ET AMPLIFIERONS NOTRE POLITIQUE SOCIALE

— De grandes réformes ont été mises en route en faveur des femmes et des familles.

— Un contrat de progrès sera signé, avec les représentants des familles, en vue de garantir l'accroissement régulier des allocations, dans un sens de simplification et d'une plus grande justice liée à la présence des enfants dans la famille.

— Il faut aboutir à un « S.M.I.C. social garanti », revaloriser le salaire unique, améliorer les aides aux handicapés et à leur famille, agir en faveur des femmes seules.

— Les problèmes de la santé seront résolus par une totale réforme hospitalière, une simplification des formalités d'assurance maladie, dans le respect de la conception libérale de la médecine.

— L'allocation minimum vieillesse sera doublée avant 1978. Une loi-cadre pour le troisième âge protégera mieux les personnes âgées, en cas de maladie notamment.

— Sans fixer **obligatoirement** l'âge de la retraite, nous en favoriserons le choix de telle sorte que les Français qui souhaiteront prendre leur retraite à 60 ans, percevront une pension d'un montant équivalent à celui fixé actuellement à 65 ans.

— L'Education nationale et la jeunesse resteront notre souci majeur.

Nous allégerons les charges des communes en nationalisant tous les C.E.G. et les C.E.S.

Nous conforterons l'autorité des maîtres et associerons toujours plus parents et enseignants.

Les droits politiques des jeunes seront assurés à partir de 19 ans.

CE PROGRAMME EST CELUI DE L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Ce sera donc celui de vos élus

Norbert SEGARD et Robert VALBRUN

Tous deux hommes du Nord, ils feront bénéficier notre région de la place exceptionnelle qu'elle occupe aujourd'hui au centre de l'Europe.

Avec vous, ils feront du Nord une des grandes régions européennes où il fera bon vivre.

Dès le 4 mars prochain, en masse

VOTEZ

Norbert SEGARD

et

Robert VALBRUN

Vu : les candidats.

SAIEN-LILLE, 15, rue d'Angleterre